

Quelques mots de notre nouvelle ministre, l'honorable Dre Helena Jaczek

Je me suis sentie honorée lorsque que la première ministre Kathleen Wynne m'a demandé de devenir ministre des Services sociaux et communautaires. Je vous remercie pour vos nombreux mots de bienvenue et pour le soutien que vous m'avez accordé depuis mon entrée en fonction.

Lorsque la première ministre décrit le gouvernement comme une force du bien, c'est toujours au travail accompli par le ministère des Services sociaux et communautaires auquel je pense en premier. Je pense en particulier aux efforts déployés pour aider les adultes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles. Grâce à votre aide et à vos conseils, je compte contribuer à ces efforts par le biais du renouvellement continu des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Dans cette optique, j'ai le plaisir de vous annoncer que le budget de l'Ontario 2014, déposé le lundi 14 juillet, concrétise l'engagement pris par notre gouvernement d'octroyer une hausse de financement sans précédent en faveur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle en Ontario. Le budget, s'il est adopté, permettra à l'Ontario d'investir

810 millions de dollars en faveur des services et des soutiens offerts aux personnes ayant une déficience intellectuelle au cours des trois prochaines années.

Cet investissement permettra :

- de renforcer le financement direct afin de desservir 21 000 personnes et familles supplémentaires, et de contribuer à l'élimination des listes d'attente sur deux ans pour le Programme de services particuliers à domicile et sur quatre ans pour le programme Passeport;



L'honorable Dre Helena Jaczek

Ministre des Services sociaux et communautaires

[En savoir plus au sujet de notre nouvelle ministre.](#)

- d'offrir un soutien à environ 1 400 personnes ayant des besoins urgents en matière de services en établissement;
- de soutenir les jeunes adultes au moment des transitions clés comme l'accès aux études ou l'entrée sur le marché du travail;
- de promouvoir des partenariats d'intégration communautaire en élargissant le programme des services de relève en famille hôte et le Programme d'aide à la vie autonome;
- de soutenir les organismes et les travailleurs de première ligne du secteur des services communautaires;
- de promouvoir l'innovation et les solutions offrant un bon rapport avantages-coûts afin que les économies réalisées puissent être réinvesties en vue de l'amélioration des services.

Pour en savoir plus sur le budget 2014, rendez-vous sur le site :

[ontario.ca/fr/gouvernement/budget-de-lontario-2014.](http://ontario.ca/fr/gouvernement/budget-de-lontario-2014)

Je sais que vous êtes nombreux à souhaiter obtenir de plus amples détails au sujet de cet investissement et je tiens à vous dire que le personnel du ministère finalise ces détails en ce moment même. Au cours des prochains mois, nous vous donnerons des précisions ici, dans les pages de Point de mire.

Au cours des prochains mois, je rencontrerai des personnes, des familles et des partenaires communautaires de tout le secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle, et je dialoguerai avec eux. Vous

avez déjà été nombreux, et j'espère que vous serez encore plus nombreux à me faire part de votre désir de bâtir un Ontario inclusif, une province au sein de laquelle les personnes ayant une déficience intellectuelle occuperont une place à part entière dans nos collectivités. C'est également mon objectif et je compte œuvrer de concert avec vous pour réaliser cet objectif.

Je vous souhaite à tous et à toutes un merveilleux été.

La ministre,
Dre Helena Jaczek

Précisions sur l'investissement inscrit au budget 2014

Q. Quand cet argent bénéficiera-t-il aux personnes qui en ont besoin?

R. L'allocation des fonds au profit des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs familles débutera à l'automne. Cela signifie par exemple que, cette année :

- 4 000 familles recevront des fonds au titre du Programme de services particuliers à domicile;
- 3 200 adultes recevront un financement direct dans le cadre du programme Passeport.

Q. Si je suis déjà sur la liste d'attente, ai-je la garantie de recevoir un financement au titre du programme Passeport et du Programme de services particuliers à domicile (PSPD) et dans quels délais?

R. Le plan proposé prévoit des fonds suffisants pour aider l'ensemble des personnes inscrites sur la liste d'attente du programme Passeport sur les quatre prochaines années. Concernant le PSPD, la moitié des auteurs d'une demande recevront un financement cette année, et l'autre moitié l'année suivante.

Q. Si j'ai déjà présenté une demande pour d'autres services comme un programme de jour ou une formation en cours d'emploi, dois-je renouveler ma demande maintenant que les fonds disponibles sont susceptibles d'augmenter?

R. Non, vous n'aurez pas besoin de présenter une nouvelle demande. Dans ce cas de figure, votre demande actuelle serait évaluée et traitée en priorité. Les personnes seront mises en rapport avec les services disponibles par les Services de l'Ontario pour les personnes ayant une déficience intellectuelle si le plan d'investissement est approuvé.

En préparation : les nouvelles lignes directrices du programme Passeport

En septembre, nous publierons les nouvelles lignes directrices du [programme Passeport](#). Le ministère a mené des consultations auprès du secteur des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle. De l'avis unanime, une clarification s'imposait. Les nouvelles lignes directrices préciseront les soutiens auxquels vous donne accès votre financement au titre du programme Passeport et quels sont les soutiens non éligibles. Leur entrée en vigueur est prévue le 1^{er} octobre 2014.

Dans le cadre du programme Passeport, vous pouvez choisir de recevoir directement des fonds pour vous procurer vous-mêmes les services et soutiens dont vous avez besoin et/ou vous pouvez choisir d'obtenir des services et soutiens par le biais d'organismes communautaires. Votre financement au titre du programme Passeport peut servir à appuyer votre développement personnel et votre participation au sein de votre collectivité.

Vous pourrez lire de nouvelles précisions à ce sujet au cours des prochains mois dans les pages de Point de mire.

Ministère des Services sociaux et communautaires

Direction des services communautaires et des politiques en matière de déficience intellectuelle

Tél. : 416 327-4954 • Téléc. : 416 325-5554 • Tél. sans frais : 1 866 340-8881 • Téléc. sans frais : 1 866 340-9112

Courriel : DStransformation.css@ontario.ca • Ce bulletin est aussi offert en ligne à Ontario.ca/communautaires



twitter.com/ONAideSociale



facebook.com/OntarioServicesSociaux



youtube.com/OntarioSocialService



Abonnez-vous à
POINT DE MIRE